



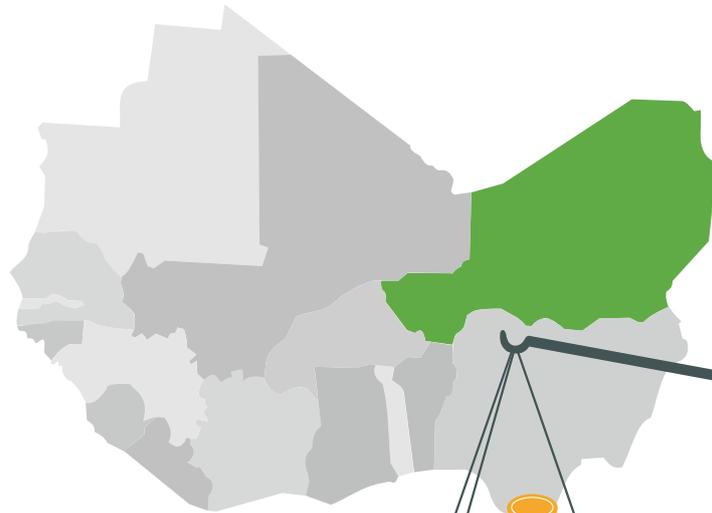
2021

NIGER

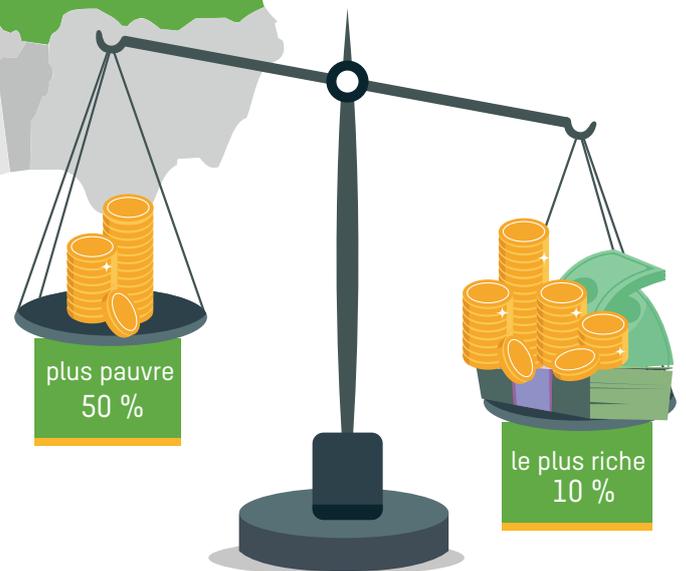
INDICE DE L'ENGAGEMENT
À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS (ERI)



1		TOGO
2		CAP-VERT
3		GHANA
4		MAURITANIE
5		MALI
6		BENIN
7		SÉNÉGAL
8		GAMBIA
9		BURKINA FASO
10		GUINÉE
11		CÔTE D'IVOIRE
12		NIGER
13		SIERRA LEONE
14		GUINÉE-BISSAU
15		LIBERIA
16		NIGERIA



Les 10 % les plus aisés concentrent 43 % des revenus, tandis que les 50 % les plus pauvres ne retiennent que 17 %.



LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS PENDANT LE COVID

Le Niger n'était pas très bien préparé pour affronter la COVID-19. Il n'avait atteint que 37 % de couverture médicale universelle, tandis que 94 % des travailleurs étaient sans contrat et n'avaient aucun droit aux indemnités de maladie. Cependant, la réponse du gouvernement a été relativement efficace, avec une fermeture rapide du pays et un faible nombre de cas de virus et de décès.



SERVICES PUBLICS

Le Niger est le quinzième pays de la région (sur 16) en termes de dépenses pour les services publics. La part du budget alloué à l'éducation est 14^e parmi les pays de la CEDEAO+ à 14,6 %, une baisse importante depuis 2017 où il approchait l'objectif mondial de 20 % (19,6 %).



FISCALITÉ

La structure de la fiscalité au Niger est très progressive, mais une collection relativement faible des impôts sur les revenus et sur le patrimoine rend son impact sur l'inégalité des revenus beaucoup moins fort.



POLITIQUE DU TRAVAIL

Seulement 6 % des travailleurs jouissent de leurs droits du travail, avec comme conséquence que l'inégalité des salaires y est la plus élevée au monde.



AGRICULTURE

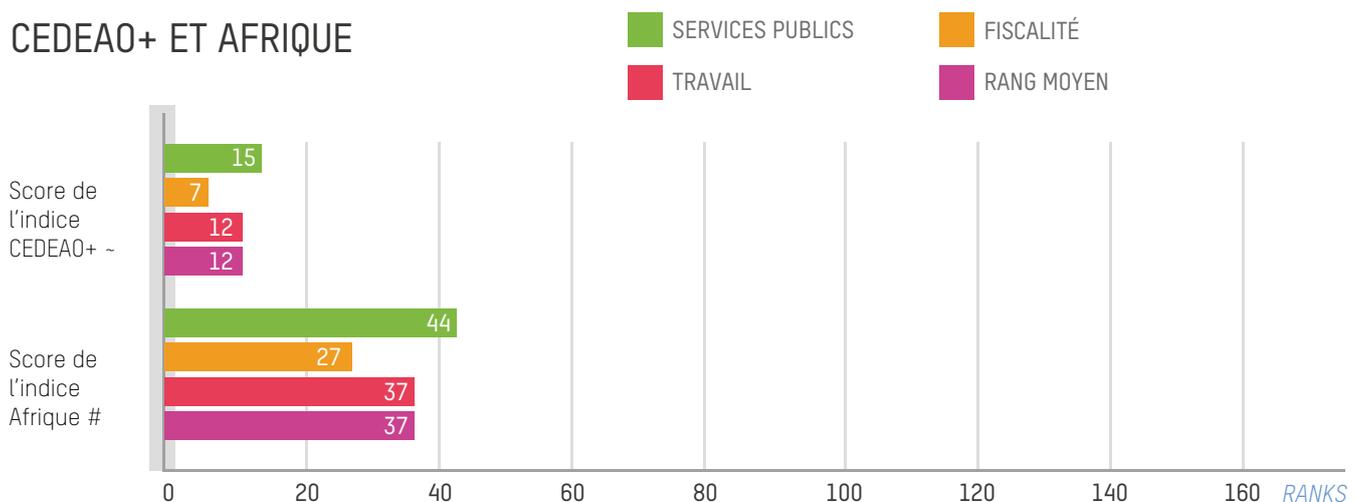
Seul 31 % de la population dépend du secteur agricole pour leur emploiⁱ, mais la pauvreté reste principalement dans les zones rurales, où entre 20 % et 30 % de la population est confronté à l'insécurité alimentaire.ⁱⁱ



LA DETTE ET LES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS

Avant la COVID, en 2019, le service de la dette était déjà de 59,6 %, soit 2,5 fois les dépenses d'éducation, 5 fois la santé, 7 fois l'agriculture et 35 fois la protection sociale.ⁱⁱⁱ Suite à la crise de la COVID-19, le service de la dette va augmenter à 72 % des recettes du pays en 2022.

CEDEAO+ ET AFRIQUE



~ PARMIS 15 PAYS CEDEAO PLUS MAURITANIE # PARMIS 46 PAYS AFRICAINS (EXCLUANT 7 PAYS SANS DONNÉES)

Références

ⁱ <https://ilostat ilo.org/data/country-profiles/>

ⁱⁱ <https://www.wfp.org/countries/niger>. La proportion de la population varie en fonction des précipitations.

ⁱⁱⁱ <https://www.governmentspendingwatch.org/spending-data>

NIGER

PROFIL DU PAYS – INDICE IERI CEDEAO+¹

Le Niger a un niveau d'inégalité de revenu relativement bas au sein de la CEDEAO+ (56^e au niveau mondial) : Il est néanmoins nécessaire de réduire davantage les inégalités afin d'accélérer la croissance et d'éliminer la pauvreté. En matière d'engagement pour lutter contre les inégalités, il arrive seulement 142^e rang au niveau mondial et 12^e en CEDEAO+.

Les parts du budgets allouées aux services publics sont bien inférieures aux normes mondiales et régionales, par conséquent, les montants dépensés par habitant sont faibles et l'impact sur l'accès aux services et sur les inégalités restent insuffisants. Pour ce qui est de la fiscalité, la législation est en théorie très progressive, mais la collecte des impôts progressifs sur le revenu et le patrimoine est décevante, ce qui réduit l'impact des impôts sur les inégalités. Les politiques de travail sont relativement fortes, mais les droits formels ne s'appliquent qu'à 6 % des travailleurs/euses, ce qui a entraîné le taux d'inégalité salariale le plus élevé au monde.

Le budget de l'agriculture est bien inférieur à l'objectif PDDAA de 10 %. La répartition des ressources entre petites et grandes exploitations et l'impact sur la réduction de l'insécurité alimentaire restent à vérifier. La réponse fiscale à la COVID a été faible, en raison d'un manque de ressources. Le fardeau de la dette réduit significativement les dépenses sociales destinées à lutter contre la COVID, et à plus long terme, contre les inégalités et en faveur des ODD. Les programmes du FMI et de la Banque mondiale n'ont presque pas eu d'impact sur les inégalités. Un renforcement des politiques de lutte contre les inégalités (voir section 4) accompagné d'un allègement bien plus significatif de la dette seraient à souhaiter.

1

PROFIL DE L'INÉGALITÉ DES REVENUS

Le Niger a un niveau d'inégalités de revenus relativement bas, il est 14^e en CEDEAO+, son coefficient de Gini étant 0,343 et son ratio Palma (ratio des revenus des 10 % les plus aisés comparés avec à ceux des 40 % les plus pauvres) est de 1,38. Il est 56^e sur 158 pays au niveau mondial. Les inégalités ont baissé depuis 2005, mais elles ont augmenté de 10 % entre 2011 et 2014.²

Par ailleurs, les 10 % les plus aisés détiennent 43 % des revenus, tandis que les 50 % les plus pauvres ne détiennent que 17 %³. En outre, 45 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, notamment dans les zones agricoles rurales.⁴ Selon le FMI, un tel niveau d'inégalité réduit la croissance du PIB de 0,5 % par an ; et d'après la Banque mondiale l'élimination de la pauvreté au Niger en 2030 sera impossible sans une réduction des inégalités. Il faut donc accélérer la réduction des inégalités.

2

POLITIQUES CLEFS CONTRE LES INÉGALITÉS – CONSTATS DE L'IERI

La 3^e édition de l'IERI note 158 gouvernements selon leur Engagement à Réduire les Inégalités. Elle mesure trois domaines d'intervention qui ont réduit les inégalités significativement dans d'autres pays : 1) les Services publics ; 2) la Fiscalité et 3) les Droits/Conditions de travail.⁵ Le Tableau 1 ci-dessous montre la performance du Niger dans l'IERI.

TABLEAU 1. NOTATION IERI: MONDIAL, CEDEAO+ ET AFRIQUE

	SERVICES PUBLICS	FISCALITÉ	TRAVAIL	RANG MOYEN
SCORE DE L'INDICE CEDEAO+ -	15	7	12	12
SCORE DE L'INDICE AFRIQUE #	44	27	37	37
SCORE DE L'INDICE MONDIAL *	154	89	146	142

* PARMIS 158 PAYS. - PARMIS LES 15 PAYS DE LA CEDEAO+ MAURITANIE # PARMIS LES 46 PAYS AFRICAINS (à l'exception de 7 pays pour lesquels les données ne sont pas disponibles)

La notation du Niger reste assez faible : 142^e au niveau mondial, 37^e en Afrique et 12^e en CEDEAO+. Sa performance est plus forte dans les politiques de fiscalité (89^e), que dans les services publics (154^e) et le travail (146^e). Depuis le classement IERI de 2018, son rang n'a pas changé.

2a PILIER SERVICES PUBLICS

Le Niger figure parmi les cinq derniers pays du classement (154^e), et il est 15^e au sein de l'UEMOA. Les allocations en % du budget et du PIB sont faibles et ont diminué depuis 2014 (les dépenses de sécurité sont passées de 1,5 % à 4,5 % du PIB entre 2011 et 2018)⁶. Ainsi, les montants dépensés par habitant sont faibles et l'impact sur l'accès aux services et sur les inégalités reste limité.

● EDUCATION

Le Niger est 14^e en CEDEAO+ avec une part du budget allouée à l'éducation de 14,6 %, ce qui représente une baisse importante par rapport à 2017 où il approchait l'objectif mondial de 20 % (19,6 %). Le montant dépensé par habitant reste faible, et la distribution des ressources ne favorise pas les plus pauvres : seulement 0,4 % des enfants les plus pauvres terminaient leurs études secondaires en 2012.

● SANTÉ

Le pays dépense 7,1 % de son budget dans la santé, il est 8^e en CEDEAO+ mais loin de l'objectif africain de 15 % fixé au sommet d'Abuja en 2002. Les montants dépensés sont insuffisants, la couverture sanitaire universelle ne concerne que 37 % de la population et 6,6 % des ménages sont contraints à des dépenses « catastrophiques » en santé chaque année.

● PROTECTION SOCIALE

Elle représente une part très faible du budget avec seulement 3,6 %, le Niger est 13^e en CEDEAO+. La couverture ne concerne que 5,8 % seniors bénéficiaires de pensions, mais 21 % de la population totale. Le pays reste très loin de l'ODD de couverture universelle fixé pour 2030.

● IMPACT SUR L'INÉGALITÉ DES REVENUS

Nos estimations indiquent que les dépenses sociales ne réduiraient le coefficient Gini que de 3 %. Une analyse récente de l'incidence des dépenses sur l'inégalité, faite par la Banque mondiale, indique que cette réduction serait même moindre et représenterait 2,4 %, principalement en raison du manque de protection sociale pour les pauvres.⁷

Le Niger se place 7^e au sein de la CEDEAO+ et 89^e au niveau mondial. La politique fiscale est très progressive, mais une collecte relativement faible des impôts sur le revenu et le patrimoine réduit significativement son impact sur les inégalités de revenus.

● POLITIQUE FISCALE PROGRESSIVE

L'impôt de 30 % perçu sur le revenu des entreprises est proche de la moyenne de la CEDEAO+ et de l'Afrique qui se situe à 28 %⁸ Le taux d'imposition maximal sur le revenu des individus est de 35 %, un peu au-dessus de la moyenne mondiale de 31,2 %. Malgré un taux élevé pour la région fixé à 19 %, la TVA aggrave la pauvreté⁹ car des exonérations sont prévues pour les produits alimentaires de base, mais il n'y a pas de seuil d'imposition relativement élevé qui permettrait d'exonérer les petites entreprises et de réduire les inégalités. Les impôts sur le patrimoine représentent seulement 0,3 % des recettes fiscales, qui proviennent presque exclusivement de la taxe immobilière sur les immeubles et bâtiments.¹⁰

● COLLECTE DES RECETTES

Le taux de collecte des recettes nigérien est moyen par rapport à celui des autres pays de la CEDEAO+ (9^e). Toutefois, il est beaucoup moins élevé pour les impôts sur les revenus des entreprises (19 %) et des individus (6 %) que pour la TVA (36 %), en raison des exonérations accordées aux grandes entreprises et aux déductions réclamées par les classes riches. Ainsi, la collecte des recettes, très progressive en théorie, l'est bien moins dans la réalité.

● IMPACT DE LA FISCALITÉ SUR L'INÉGALITÉ

Les estimations de l'IERI et l'étude de la Banque mondiale indiquent que la fiscalité permettrait de réduire les inégalités de revenus de 3,2 % au Niger, soit plus que l'impact des dépenses en services publics. Mais il reste certainement une marge de manœuvre importante pour rendre le système fiscal plus progressif à travers une collecte plus importante des impôts sur les revenus et le patrimoine pour lutter contre les inégalités.

Le Niger est très mal noté (146^e au niveau mondial et 12^e en CEDEAO+). Ses politiques (notamment concernant le SMIG) sont en théorie très progressives, mais les droits formels ne s'appliquent qu'à 6 % des travailleurs/euses, ainsi, le pays a le taux d'inégalité salariale le plus élevé au monde.

● DROITS DES SYNDICATS ET TRAVAILLEURS/EUSES.

Le Niger était 68^e au niveau mondial en 2017 pour cet indicateur qui mesure le respect légal et effectif des conventions du BIT sur les droits des travailleurs/euses.¹¹

● DROITS DES FEMMES

Le pays arrive seulement en 89^e position au niveau mondial et 7^e en CEDEAO+. Il dispose d'une bonne législation sur l'égalité salariale, la non-discrimination et le harcèlement sexuel, mais il ne pénalise pas le viol conjugal et le nombre de jours de congé parental (99) est relativement bas avec seulement 1 jour de congé de paternité.

● SALAIRE MINIMUM

Le montant du SMIG, rapporté au PIB par habitant, est très élevé : 1^{er} en CEDEAO+ et 5^e au niveau mondial. Mais des doutes persistent quant à l'application de cette loi par les entreprises car seulement 6.3 % de la population a un contrat de travail.

● COUVERTURE DES DROITS DES TRAVAILLEURS/EUSES

Seulement 6 % des effectifs disposent des droits susmentionnés car 94 % ont un emploi vulnérable ou sont au chômage. Ce pourcentage est le 2^e plus élevé au monde et reflète le nombre important d'exploitations agricoles familiales informelles.

● INÉGALITÉ DES SALAIRES

Selon les estimations du BIT, le Niger a le taux le plus élevé au monde avec un indice de Gini de 0,85, dû au fait que 94 % de la population ne bénéficie pas du SMIG.

3

AUTRES POLITIQUES AYANT UN IMPACT SUR LES INÉGALITÉS AU NIGER

INVESTISSEMENTS POUR SOUTENIR LES PETITES EXPLOITATIONS

La part de l'agriculture dans le PIB du pays reste relativement élevée et se situe à 38 %, elle est restée stable durant les dernières décennies¹² et le secteur emploie seulement 31 % de la population¹³. Cependant, la pauvreté persiste principalement dans les zones rurales et entre 20 % et 30 % de la population est confrontée à l'insécurité alimentaire.¹⁴ En 2014, les pays de la CEDEAO+ ont adhéré au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), qui demandait aux gouvernements d'augmenter la part de l'agriculture dans le PIB pour atteindre 10 %. En 2019, la part du budget consacrée à l'agriculture ne s'élevait qu'à 5,4 % (7e en CEDEAO+), très loin de l'objectif PDDAA.¹⁵ De même, il reste impossible de connaître la part attribuée aux petites exploitations ou aux cultures alimentaires, elles ne sont pas présentées séparément dans le budget.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS PENDANT LA CRISE DE LA COVID

Comme la plupart des pays, le Niger n'était pas bien préparé pour affronter la COVID-19. Seulement 37 % de la population bénéficiait de la couverture sanitaire universelle, et 94 % des travailleurs/euses étaient sans contrat et n'avaient donc pas droit aux indemnités de maladie. Néanmoins, la réponse du gouvernement a été relativement efficace, avec une fermeture rapide du pays et un faible nombre de cas (6 008) et de décès (201).¹⁶ Sur le plan économique, l'impact de la COVID a réduit la croissance du PIB à 1,2 % en 2020, contre une croissance moyenne récente d'environ 6 %.¹⁷

Le gouvernement a initialement présenté un programme colossal de dépenses additionnelles (18,5 % du PIB) pour lutter contre la COVID et renforcer la résilience du pays contre de futures pandémies. Mais compte tenu de la réponse financière bien moins significative des PTF, il a dû limiter ces dépenses à seulement 1,4 % du PIB en 2020, ces montants seraient investis dans la santé (0,3 %), la protection sociale (0,6 %) et dans d'autres projets relatifs à l'eau et aux infrastructures routières (0,5 %)¹⁸. En outre, les autres dépenses non-prioritaires seront réduites à 1,3 % afin de créer cet espace fiscal.

LA DETTE ET LES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS

Avant la COVID, le fardeau de la dette était jugé « modéré » par le FMI et la Banque mondiale, avec un ratio dette/PIB de 40 % (27 % de dette extérieure et 13 % de dette intérieure). Mais le ratio service/recettes (hors dons) était déjà de 59,6 % en 2019.¹⁹ De plus, ce service représentait 2,5 fois les dépenses en éducation, cinq fois le budget de la santé, sept fois celui de l'agriculture et 35 fois celui de la protection sociale.²⁰ La crise a réduit les recettes et augmenté les nouveaux emprunts : les ratios dette atteindront donc de nouveaux pics de 42 % pour le ratio dette/PIB en 2021 et 72 % pour le service/recettes en 2022 (80 % sur la dette intérieure, en raison d'une dépendance accrue aux dettes émises sur le marché régional). Le gouvernement n'a pas de plan de recours aux marchés internationaux de capitaux pour Eurobonds, il a opté pour l'Initiative de Suspension du service de la dette (DSSI) du G20 (celle-ci fournira très peu d'épargne : - 0,2 % du PIB en 2020 et 0,2 % en 2021²¹). En outre, il a annulé son service auprès du FMI pour l'année 2020-2021. Un allègement bien plus significatif de la dette serait essentiel pour financer les dépenses ODD.

Quel a été le rôle du FMI et de la Banque mondiale, institutions mandatées par le G20 pour diriger la réponse financière mondiale à la pandémie ? Le Niger a reçu 154 millions de dollars du FMI (prêt FCR de 115 millions de dollars et deux décaissements du programme FEC déjà en cours avant la COVID). En outre, il a bénéficié de l'annulation de 15 millions de dollars en service de la dette. La Banque mondiale n'a engagé que 14 millions de dollars et n'a pas proposé un allègement de la dette.

Le programme FEC du FMI vient de s'achever, mais les dernières prévisions impliquent une réduction des dépenses de 2,6 % du PIB entre 2020 et 2023, avant une augmentation progressive financée par de nouvelles recettes apportées par le pétrole et l'or. Ce programme, qui prévoit également une hausse du service de la dette, laissera très peu de marge pour l'augmentation des dépenses sociales nécessaires pour atteindre les ODD et lutter contre les inégalités. Mis à part quelques mentions du besoin de renforcer l'efficacité des dépenses sociales, les documents actuels du FMI ne contiennent aucune analyse de l'impact des mesures envisagées sur les inégalités.²²

Le diagnostic pays établi par la Banque mondiale en 2017 ne mentionnait presque pas les inégalités de revenu, il signalait seulement qu'elles avaient augmenté au cours des dernières années. Il mettait l'accent sur la réduction de la pauvreté par des mesures visant à renforcer la productivité agricole la qualité de l'éducation et la gouvernance. Cependant, il indiquait que des dépenses en protection sociale de 2 % du PIB pourraient éliminer la pauvreté avant 2030.²³ Plus récemment, l'analyse de l'impact des impôts et des dépenses sur les inégalités (Banque mondiale/Université de Tulane 2019) a recommandé un renforcement important de la protection sociale et une réduction du taux de TVA pour les biens consommés par les pauvres.²⁴

4

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DES MESURES DE POLITIQUE ECONOMIQUE

Selon les constats de l'IERI, il faut saluer les efforts déployés par gouvernement pour créer un système fiscal progressif et augmenter le SMIG. Il est néanmoins urgent de prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre les inégalités, notamment :

SERVICES PUBLICS

- Garantir une augmentation rapide des budgets alloués à l'éducation, à la santé et à la protection sociale pour qu'ils atteignent respectivement 20 %, 15 % et 10 %. Accélérer les progrès en matière d'ODD en garantissant une scolarité secondaire complète pour les enfants les plus pauvres ; une couverture sanitaire universelle, ainsi qu'une protection sociale universelle pour les personnes âgées, handicapées et au chômage, les mères et les enfants.

FISCALITÉ

- Fixer un seuil minimum d'imposition pour la TVA, pour exonérer les petites entreprises et leur clientes et renforcer les exonérations sur les produits consommés par les pauvres.
- Renforcer la taxation du patrimoine (biens fonciers, héritages et gains en capital).
- Fixer un objectif d'augmentation rapide des recettes fiscales avant 2030 (11 % en 2018). Les mesures à prendre pour accroître les recettes seraient :
 - Eliminer le plus possible les exonérations faites aux investisseurs étrangers, notamment dans les secteurs rentables comme les industries extractives (pétrole et or), les finances et les télécommunications.
 - Renégocier les conventions fiscales et d'investissement signées avec les autres pays, dans la mesure où elles réduisent les recettes.
 - Négocier avec les PTF le paiement des impôts relatifs aux projets de développement.

POLITIQUE DE TRAVAIL

- Renforcer le respect théorique et pratique des conventions globales du BIT.
- Actualiser la loi sur le viol pour inclure explicitement le viol conjugal et augmenter le nombre de jours de congé parental, notamment de congé de paternité.
- Continuer à augmenter le SMIG en fonction des futurs taux de croissance nominale du PIB, et accroître les dépenses visant à assurer son application dans toutes les entreprises.
- Prendre des mesures pour formaliser davantage d'entreprises et assurer les droits et la protection sociale du personnel.

AGRICULTURE

- Garantir une augmentation rapide des dépenses en agriculture pour atteindre l'objectif de 10 % du budget fixé par le PDDAA, et s'assurer que ces dépenses soient allouées aux petites exploitations et aux cultures alimentaires.

DETTE ET LES IFIS

- Analyser les perspectives d'un allègement bien plus significatif de la dette (y compris envers le marché régional), afin de libérer des sommes importantes pour les dépenses ODD.
- Garantir que le gouvernement, le FMI et la Banque mondiale mettent la réduction des inégalités au cœur de l'ensemble de leurs recommandations et décisions de politique économique.

Références

- 1 15 États membres de la CEDEAO + Mauritanie
- 2 Banque Mondiale, site PovCalNet, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/povOnDemand.aspx>
- 3 <https://wid.world/country/niger>
- 4 Voir <http://documents1.worldbank.org/curated/en/966741560877543325/pdf/The-Redistributive-Effects-of-Fiscal-Policy-in-Mali-and-Niger.pdf>
- 5 Pour de plus amples détails sur le rapport, veuillez consulter www.inequalityindex.org/report
- 6 Voir aussi <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2021/03/02/West-African-Economic-and-Monetary-Union-Selected-Issues-50140>, pages 21 à 25.
- 7 Voir document Banque Mondiale, op.cit. dans note iii.
- 8 Source des données : base de données pour rapport CRII 2020. Moyenne de 158 pays. Voir www.inequalityindex.org
- 9 Voir document Banque Mondiale, op.cit. dans note iii.
- 10 <http://www.oecd.org/tax/tax-policy/revenue-statistics-in-africa-2617653x.htm>. Sur la taxe immobilière voir <https://www.studiokalangou.org/index.php/dialogues/9508-forum-haoussa-18-11-2017-les-taxes-immobilieres-au-niger>
- 11 <http://labour-rights-indicators.la.psu.edu/country/country/562>. Cette analyse est en train d'être actualisée pour 2018-19.
- 12 <https://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.ZS?locations=NE>
- 13 <https://ilostat.ilo.org/data/country-profiles/>
- 14 <https://www.wfp.org/countries/niger>. La proportion de la population varie en fonction des précipitations.
- 15 Source: Niger 2018_josp_n_24_LF_2019_1er_cahier <http://www.finances.gouv.ne/index.php/lois-de-finances/file/558-loi-n-2019-36-du-05-juil-let-2019>
- 16 Chiffres du 30 septembre @ www.coronavirus.jhu.edu
- 17 <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2021/03/02/West-African-Economic-and-Monetary-Union-Staff-Report-on-Common-Policies-for-Member-50139>
- 18 <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2020/11/03/Niger-Sixth-Review-Under-the-Extended-Credit-Facility-and-Request-for-Waiver-for-49862>
- 19 FMI document du 6e revue programme ECF, voir note xvii
- 20 <https://www.governmentspendingwatch.org/spending-data>
- 21 <https://www.worldbank.org/en/topic/debt/brief/covid-19-debt-service-suspension-initiative>
- 22 Document FMI op. cit., note xvii.
- 23 <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/28994/NIGER-SCD-12012017.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- 24 Voir document Banque Mondiale, op.cit. dans note iii.